



Conseil d'Administration du 27 novembre 2017

Résolution n° 2017/18 – CA

Projet « Accompagner, valoriser et promouvoir l'offre écotouristique dans les espaces naturels protégés alpins »

Le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur,

- approuve le projet : « Accompagner, valoriser et promouvoir l'offre écotouristique dans les espaces naturels protégés alpins » qui répond aux objectifs de l'axe 4 « Pour l'accueil du public et la découverte du territoire » de la charte du parc national des Écrins.
- approuve la participation du Parc national - en qualité de partenaire - à ce projet de coopération alpine mise en œuvre avec les Parcs nationaux du Mercantour, de la Vanoise et le Parc naturel régional du Verdon,
- approuve le calendrier de réalisation du projet : 1^{er} janvier 2019 – 31 décembre 2021,
- approuve le plan de financement de l'opération pour les dépenses qui le concerne :

Ressources	Montants (€)	%
Aides publiques		
FEDER POIA	89 860,00	50 %
Etat / Région	53 916,00	30 %
Sous-total des aides publiques		
	143 776,00	80 %
Auto-financement PNE	35 944,00	20 %
Total TTC	179 720,00	100 %

- sollicite une aide financière à travers les demandes de financements formulées par le Parc national du Mercantour agissant pour le compte des 4 partenaires du projet :
 - de 89 860,00 € auprès de la Région PACA en tant qu'autorité de gestion du FEDER POIA,
 - de 53 916,00 € auprès des cofinanceurs publics nationaux (Etat et/ou Région PACA) sur les trois exercices budgétaires 2019, 2020 et 2021.
- Autorise le directeur à déposer les demandes de financement et toutes pièces nécessaires à l'instruction du dossier.

Le Président

Bernard HERITIER

Le Directeur

Pierre COMMENVILLE